

## En Auvergne-Rhône-Alpes, 49% des jeunes sortant de formation professionnelle en 2018 ou en 2019 ont trouvé un emploi salarié six mois plus tard

Parmi les élèves ou étudiants (\*) sortis d'une année terminale de formation professionnelle, 45% poursuivent une scolarité l'année suivante. Parmi ceux qui sont sortis du système éducatif, 49% sont en emploi salarié six mois plus tard. Les chances de s'insérer rapidement dans le monde professionnel augmentent avec le niveau de formation, et avec l'obtention du diplôme.

Tels sont les enseignements globaux qui peuvent être tirés, pour les jeunes de la voie scolaire, du nouveau système d'information sur l'insertion professionnelle des jeunes sortant de formation professionnelle. Ce système ouvre le champ à des études détaillées pour mieux comprendre les spécificités de chaque type de diplôme et des différents secteurs d'activité auxquels ils conduisent.

### ➤ 45% des sortants de formation professionnelle poursuivent leurs études

Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, 45 % des élèves ou étudiants sous statut scolaire inscrits en dernière année de formation professionnelle à la rentrée 2017 ou 2018 poursuivent une scolarité l'année suivante. La poursuite en formation est un peu plus fréquente pour les élèves de CAP (49 %) ou de baccalauréat professionnel (50%). En revanche, elle est plus rare pour les autres diplômes de niveau V et IV (mentions complémentaires) : 27 % pour les élèves de MC5 et 13 % pour les élèves de MC4. Au total, parmi les élèves en fin de cycle dans le secondaire, près d'un sur deux poursuivent des études. Pour les élèves en dernière année de BTS, la proportion n'est que d'un sur trois (35 %).

Par rapport au national, le pourcentage de jeunes restés dans le système scolaire est un peu moins élevé, aussi bien en CAP (-1,0 point), qu'en baccalauréat professionnel (-0,4 point) ou en BTS (- 1,0 point).

Comme au niveau national, les garçons poursuivent globalement plus souvent leur scolarité que les filles (écart de 1,9 point). Cela se vérifie en baccalauréat professionnel (+1,8 point) et en BTS (+0,8 point), mais pas en CAP (-0,9 point).

Quant aux jeunes ayant quitté le système éducatif, près de la moitié ont préparé un baccalauréat professionnel (46,6%), plus d'un tiers un BTS (34,1%) et 17,5% un CAP. Les CAP sont proportionnellement plus nombreux dans la

région que sur la France (15,3%). Les élèves en provenance de mentions complémentaires ne représentent que 1,7% des jeunes. **Figure 1**

### ➤ Un sortant de voie professionnelle sur deux est en emploi salarié 6 mois après la sortie d'études

Parmi les élèves et étudiants d'Auvergne-Rhône-Alpes qui ne sont plus en formation, un sur deux a trouvé un emploi salarié six mois après être sorti du système scolaire (49%). Pour les principaux diplômes du lycée, plus le niveau de diplôme est élevé, plus le taux d'insertion augmente : 33 % pour les sortants de CAP, 47 % pour ceux de baccalauréat professionnel et 60 % pour ceux de BTS. Pour les mentions complémentaires, diplômes de faibles effectifs, les parts d'élèves en emploi sont respectivement de 60 % et de 57 %. De par leur faible poids dans les effectifs de sortants, les mentions complémentaires sont par la suite exclues de l'étude.

Par rapport au national, les taux d'emploi pour les sortants sont bien supérieurs dans la région, notamment dans le secondaire : +9,3 points en CAP, +9,5 points en Bac professionnel et +5,7 points en BTS.

Pour les sortants du second degré, les garçons s'insèrent mieux dans le monde du travail que les filles : +5,0 points en CAP et +7,1 points en bac professionnel. En BTS, la part de sortants en emploi salarié est légèrement supérieure pour les filles (+0,7 point). Ces éléments sont entre autres en lien avec les domaines d'activité correspondant aux diplômes obtenus, qui diffèrent selon le sexe.

(\*) Voir définition du champ dans l'encadré méthodologie

### Figure 1 49 % des jeunes en emploi salarié 6 mois après leur sortie du système scolaire

Poursuite de formation des jeunes scolarisés après la fin d'un cycle professionnel et taux d'emploi à 6 mois selon le niveau de sortie

		Elèves en dernière année de formation		Elèves sortis du système scolaire	
		Effectifs	Part d'élèves toujours en formation (%)	Effectifs	Taux d'emploi des élèves sortis (%)
CAP	Ensemble	12 646	49	6 463	33
	Femmes	5 107	49	2 583	30
	Hommes	7 539	49	3 880	35
Bac pro	Ensemble	34 691	50	17 190	47
	Femmes	14 831	49	7 505	43
	Hommes	19 860	51	9 685	50
BTS	Ensemble	19 293	35	12 564	60
	Femmes	9 407	35	6 163	61
	Hommes	9 886	35	6 401	60
Ensemble (1)	Ensemble	67 453	45	36 852	49
	Femmes	29 727	44	16 564	48
	Hommes	37 726	46	20 288	50

(1) y compris Mentions Complémentaires

**Taux d'élèves toujours en formation** : ratio entre l'effectif d'élèves toujours en formation en France (y compris les redoublants) et l'effectif de jeunes en dernière année de formation professionnelle l'année précédente (2018 et 2019).

**Taux d'emploi** : ratio entre l'effectif de sortants en emploi salarié en France à 6 mois et l'effectif de sortants du système scolaire en 2018 et 2019.

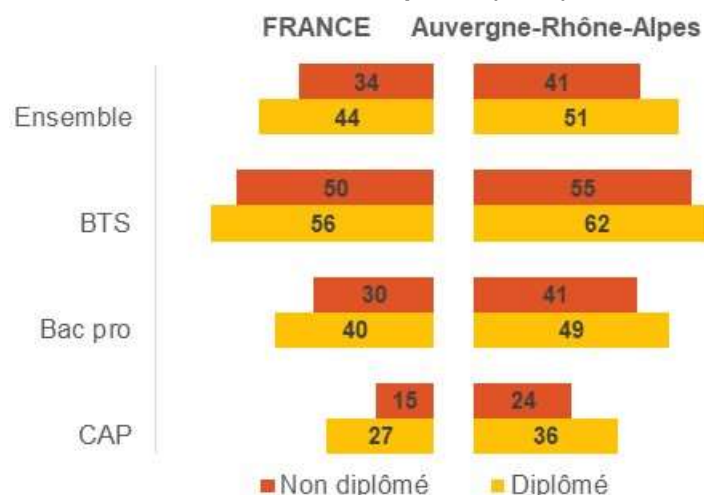
**Champ** : Région Auvergne-Rhône-Alpes. Inscrits à la rentrée 2017 ou 2018 en dernière année de formation (pour la poursuite d'études) et sortants en 2018 ou 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, six mois après la fin des études (pour le taux d'emploi).

**Source** : Depp-Dares, InserJeunes

#### ➤ L'obtention du diplôme favorise l'insertion

Parmi les sortants du système scolaire d'Auvergne-Rhône-Alpes étudiés ici, 81 % ont obtenu leur diplôme. L'obtention du diplôme favorise une insertion rapide dans le monde du travail : 51 % des diplômés sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation, contre 41 % pour les non-diplômés. L'écart entre diplômés et non-diplômés est particulièrement important en CAP (12 points) ; en baccalauréat professionnel et en BTS, l'écart est respectivement de 8 points et de 7 points. A noter que les sortants de baccalauréat professionnel non-diplômés de la région ont un taux d'insertion supérieur à celui des bacheliers français sortants. **Figure 2**

Figure 2 Taux d'emploi à 6 mois en fonction du niveau de sortie et de l'obtention du diplôme (en %)



**Note** : L'information sur l'obtention du diplôme n'est pas connue pour 6 % des lycéens en CAP, 4 % en bac pro et 2 % en BTS. Ils sont exclus du champ concernant l'obtention du diplôme.

**Lecture** : Le taux d'emploi à 6 mois des lycéens professionnels sortis en 2018 ou 2019 d'un bac pro s'élève à 49 % pour les diplômés et 41% pour ceux n'ayant pas obtenu leur diplôme (pour respectivement 40% et 30 % sur la France).

**Champ** : Région Auvergne-Rhône-Alpes. Sortants d'une dernière année de formation professionnelle en 2018 ou 2019, six mois après la fin des études.

**Source** : Depp-Dares, Inserjeunes

### ➤ Les garçons plus souvent en emploi en interim

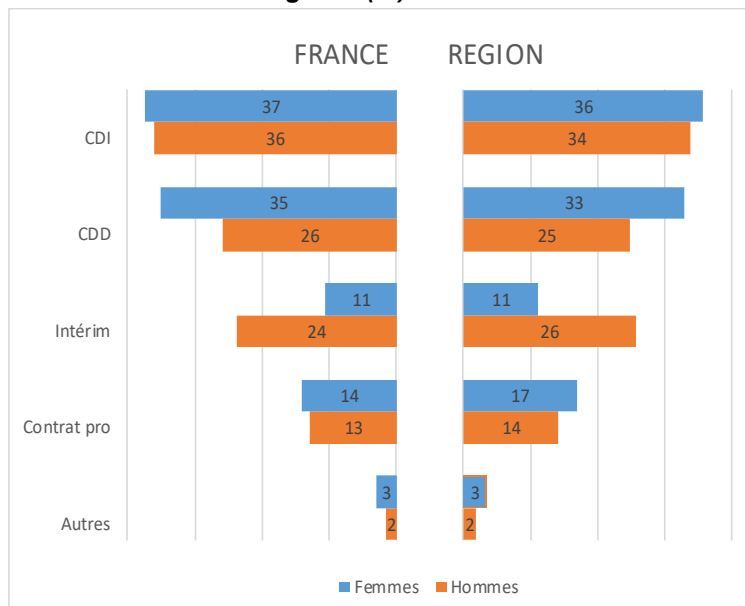
Les emplois à durée indéterminée (CDI) constituent plus d'un tiers des contrats d'embauche pour les sortants de formation professionnelle (35 %). Les contrats à durée déterminée (CDD, 28%) et en interim (19%) sont moins fréquents, mais représentent, ensemble, près de la moitié des contrats. Enfin, on compte 15% de contrats de professionnalisation, qui sont des contrats en alternance signés principalement en CDD, rarement en CDI. Ces contrats sont bien plus fréquents chez les jeunes issus de formation supérieure : 18% pour les sortants de BTS contre 9% en CAP et 14% en bac professionnel. A tous les niveaux de diplôme, les sortants ont plus souvent recours à ce type de contrat dans la région Auvergne-Rhône-Alpes que sur la France.

Les filles sont plus souvent en emploi à durée indéterminée (+ 2 points), en contrat de professionnalisation (+ 2,6 points) ou en CDD (+ 8 points). En revanche, les garçons sont proportionnellement plus nombreux à travailler en interim (+ 14,4 points).

Les secteurs d'activité dans lesquels s'insèrent les jeunes influent sur le type de contrat qui leur sont proposés.

**Figure 3**

**Figure 3 Répartition des types de contrats selon le niveau de sortie et le genre (%)**



CDD : contrat à durée déterminée

CDI : contrat à durée indéterminée

Note : 4 % des contrats de professionnalisation sont conclus dans le cadre d'un CDI.

**Lecture** : parmi les sortants de lycée en emploi, 26 % des hommes sont en intérim dans la région, pour 11 % des femmes.

**Champ** : Région Auvergne-Rhône-Alpes. Sortants d'une dernière année de formation professionnelle en 2018 ou 2019, en emploi salarié six mois après la fin des études.

**Source** : Depp-Dares, Inserjeunes

Par ailleurs, 8,5 % des jeunes ont plusieurs emplois pendant la semaine de référence. Il s'agit le plus souvent de très courtes missions successives, mais aussi d'emplois simultanés. Il n'a été retenu ici qu'un seul contrat par jeune, en priorité le CDI ou le contrat le plus long.

Le temps partiel concerne moins d'un quart des jeunes ayant trouvé un emploi salarié. Dans la région, la part des jeunes à temps complet augmente avec le niveau de formation : elle est de 71% pour les sortants de CAP, de 75% pour les sortants de baccalauréat professionnel et de 82% pour les sortants de BTS. Les filles travaillent plus souvent à temps partiel que les garçons à tous les niveaux de formation. La part des jeunes travaillant à temps partiel est de 28 % chez les femmes issues de BTS et dépasse 44 % chez celles issues de formations du secondaire. Chez les hommes, les taux varient de 21 % en CAP à 12% en BTS.

### ➤ Une bonne insertion professionnelle en CAP et baccalauréat « coiffure et esthétique »

L'insertion professionnelle dépend fortement du domaine de spécialité de la formation pendant l'année terminale.

Comme au niveau national, les jeunes de la région qui se sont globalement le mieux insérés dans le monde du travail sont les sortants d'une formation de « Coiffure esthétique », en CAP ou en baccalauréat professionnel particulièrement. En BTS, les taux d'emploi de cette spécialité sont élevés également, mais légèrement moins que ceux du « Génie civil, construction, bois » et du « Transport, manutention et magasinage ».

En revanche, les jeunes ont eu plus de difficulté à trouver du travail quand ils sortaient d'une formation des domaines suivants : « Electricité, électronique » en CAP ; « Secrétariat, communication et information » en baccalauréat professionnel ; « Matériaux souples » en BTS, où le taux a été plus faible qu'au niveau national.

Mis à part ce dernier cas, le taux d'insertion régional apparaît toujours supérieur au taux national dans tous les domaines et diplômes. Les écarts entre la région et le national sont les plus importants dans les domaines de l'« Energie, chimie, métallurgie » en CAP, du « Génie civil, construction, bois » en baccalauréat professionnel, et du Services aux personnes (santé, social) » en BTS.

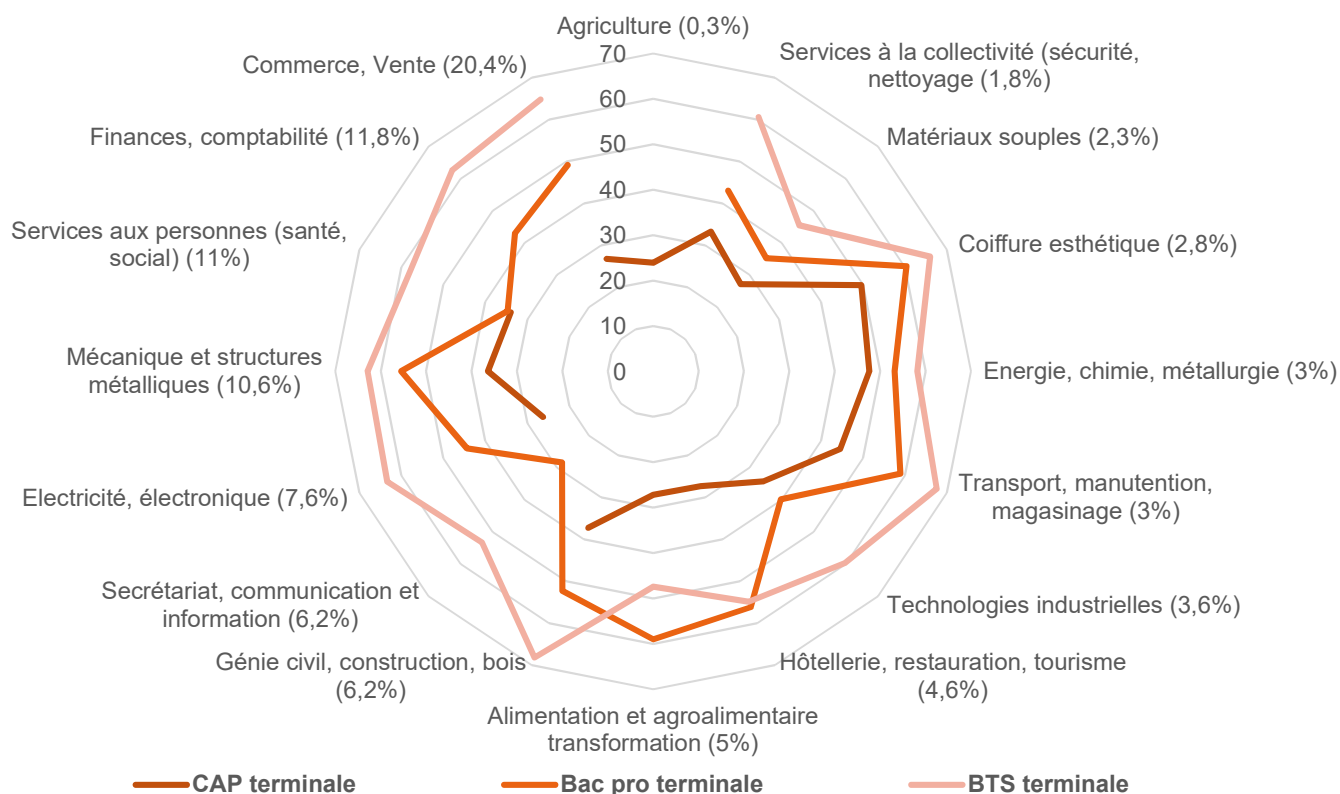
Les différences d'insertion entre niveau de diplôme sont très variables suivant le domaine. Ainsi, les écarts augmentent de façon importante avec le niveau en « Commerce et Vente » : 27% en CAP, 49% en baccalauréat professionnel et 65% en BTS. Dans les « Services aux personnes », les taux d'emploi sont proches entre CAP (34%) et baccalauréat professionnel (35%), avec des écarts importants par rapport au BTS (58%). Dans l'« Hôtellerie, restauration et tourisme », les différences d'accès à l'emploi

sont peu caractérisées entre le baccalauréat professionnel (56%) et le BTS (55%), bien plus importantes avec le CAP (27%). **Figure 4**

Enfin, l'insertion professionnelle des garçons a été meilleure que celle des filles, quel que soit le secteur ou le niveau de sortie, à l'exception des BTS dans le secteur des services.

Entre les formations relevant du secteur de la production et des services, les taux d'insertion sont globalement assez proches (49% et 50% respectivement). Cela est moins vrai pour les filles, qui ont eu plus de difficulté à trouver un emploi après une formation liée au secteur de la production.

**Figure 4 Taux d'emploi au 1er janvier 2019 selon le domaine de spécialité et le niveau de sortie, et poids des spécialités (en %)**



**Note :** En Auvergne-Rhône-Alpes, dans la voie scolaire, il n'existe pas de CAP "Finances, comptabilité", ni de baccalauréat professionnel ou BTS dans le domaine agricole. Les effectifs de CAP du domaine "Secrétariat, communication et information" sont trop faibles pour que les taux d'insertion soient présentés ici.

**Lecture :** dans la spécialité « commerce-vente », 27 % des sortants d'un CAP sont en emploi 6 mois après la sortie du système scolaire. C'est le cas de 49 % des sortants d'un bac pro et 65 % pour les sortants de BTS. Le poids de cette spécialité parmi l'ensemble des sortants de la voie professionnelle, tous niveaux de formation confondus, est de 20,3 % (chiffres entre parenthèses).

**Champ :** Région Auvergne-Rhône-Alpes. Sortants d'une dernière année de formation professionnelle en 2018 ou 2019, en emploi salarié six mois après la fin des études.

**Source :** Depp-Dares, Inserjeunes

### Une insertion professionnelle différenciée selon les territoires

Après une année terminale en formation professionnelle, les trajectoires des jeunes de la région Auvergne-Rhône-Alpes diffèrent suivant les académies. Ainsi, les jeunes de l'académie de Clermont-Ferrand demeurent plus souvent en formation que les jeunes de la Région ; les sortants ont été en revanche moins souvent en emploi salarié après six mois. Dans l'académie de Lyon, les jeunes sortent plus

souvent du système éducatif et, pour les sortants d'une formation dans le secteur des services, l'insertion est meilleure que dans les autres académies.

A Grenoble, les taux d'insertion apparaissent plus élevés que dans les autres académies pour les formations du secondaire liées au secteur de la production. **Figure 5**

**Figure 5 Devenir des sortants d'année terminale de formation professionnelle selon l'académie (en %)**

		REGION	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	
Taux d'élèves toujours en formation l'année suivante (%)	CAP	49	55	49	46	
	Baccalauréat professionnel	50	55	51	48	
	BTS	35	40	34	33	
	Ensemble	45	49	46	43	
Taux d'emploi à 6 mois pour les jeunes sortis du système scolaire (%)	CAP	Production	33	30	36	31
		Services	34	31	33	35
		Ensemble	33	30	35	32
	Baccalauréat professionnel	Production	51	47	52	51
		Services	44	36	45	47
		Ensemble	47	40	48	48
	BTS	Production	61	60	59	62
		Services	60	58	61	61
		Ensemble	60	59	60	61
	Ensemble	Production	49	46	49	48
		Services	50	46	50	51
		Ensemble	49	46	50	50

**Lecture :** 49 % des jeunes de la région en dernière année formation de CAP ont poursuivi l'année suivante. Pour les sortants de CAP, le taux d'emploi dans le secteur de la production est de 30% dans l'académie de Clermont-Ferrand, 36% dans l'académie de Grenoble et 31% dans l'académie de Lyon.

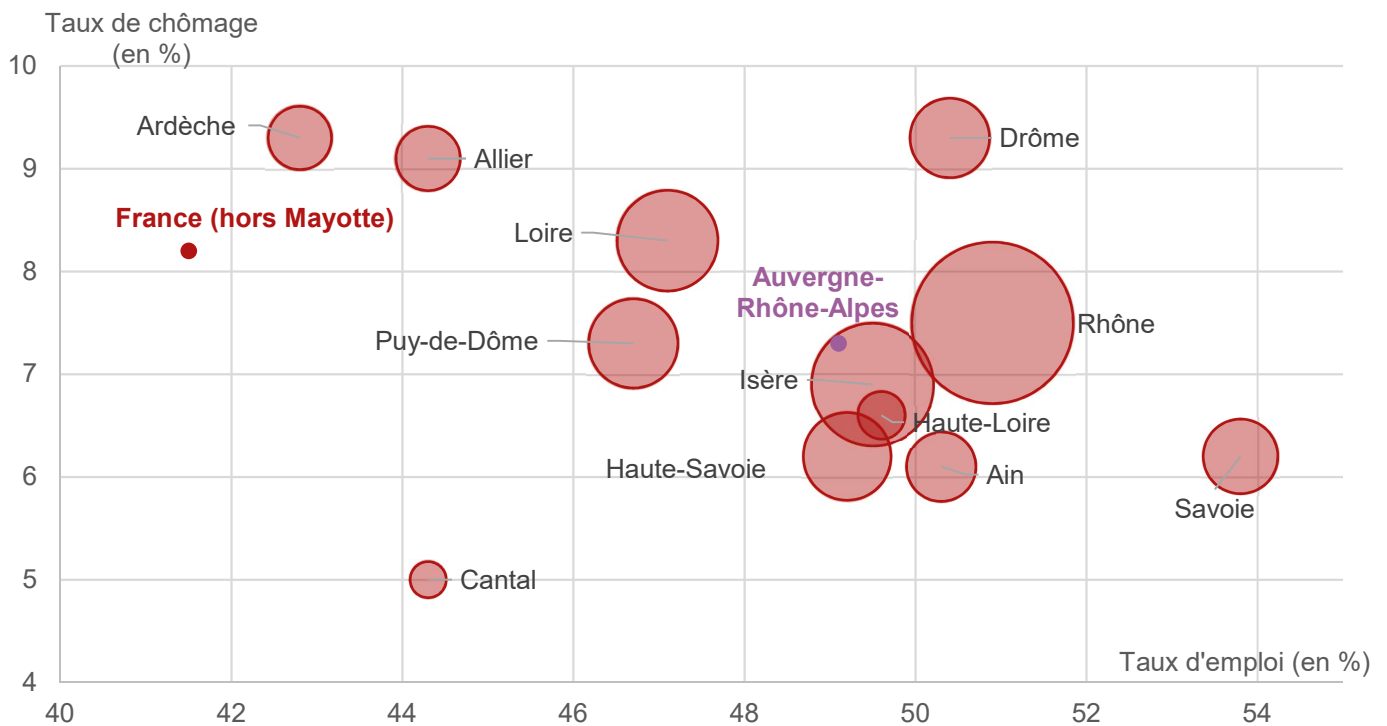
**Champ :** Région Auvergne-Rhône-Alpes. Sortants d'une dernière année de formation professionnelle en 2018 ou 2019, six mois après la fin des études.

**Source :** Depp-Dares, InserJeunes et Insee, taux de chômage localisé de la population en 2019.

Il apparaît que les départements ayant un faible taux d'insertion professionnelle des jeunes sortants sont aussi des départements avec un taux de chômage élevé. C'est le cas de l'Allier et de l'Ardèche, dont les taux de chômage dépassaient les 9% en 2019, et qui ont les taux d'emploi parmi les plus faibles de la région. Inversement, un fort taux

d'insertion est souvent lié à un faible taux de chômage : ainsi, l'Ain, l'Isère, la Haute-Loire, la Savoie et la Haute-Savoie sont des départements qui cumulent des taux d'insertion supérieurs à la moyenne régionale (49%) et un taux de chômage inférieur au taux régional (7,3%). **Figure 6**

**Figure 6 Représentation du taux d'emploi à 6 mois et du taux de chômage du département pour les jeunes sortants d'une dernière année de formation professionnelle**



**Note :** Les ronds sont proportionnels au nombre moyen de sortants en 2018 ou 2019 dans la région.

Taux d'emploi à 6 mois des sortants d'une formation professionnelle en 2018 et 2019

**Champ :** Région Auvergne-Rhône-Alpes. Sortants d'une dernière année de formation professionnelle en 2018 ou 2019, six mois après la fin des études.

**Source :** Depp, Dares, InserJeunes et Insee, taux de chômage localisé en 2019

La répartition des sortants de formation professionnelle par niveau de diplôme est très différente selon les départements : la proportion des sortants de BTS varie ainsi de 24% en Ardèche à 45% en Haute Loire. Si les taux d'emplois des sortants de chaque département en sont fortement affectés, cela ne constitue pas une explication suffisante. Ainsi, la proportion de BTS est plus forte en Haute Savoie qu'en Savoie en BTS, et moins forte en CAP. Le taux d'insertion sur l'ensemble des sortants est cependant meilleur en

Savoie, alors que les deux départements ont des taux de chômage proches.

Les explications de la situation particulière de certains départements sont donc à rechercher à la fois dans la structure fine de l'offre de formation professionnelle et dans la structure du tissu économique local. **Figure 7**

**Figure 7 Répartition par département des sortants d'année terminale de formation professionnelle selon le diplôme préparé**

	Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Haute Savoie	Région
CAP	20%	13%	17%	8%	21%	20%	19%	13%	18%	18%	22%	14%	18%
Bac pro	55%	46%	59%	53%	47%	44%	51%	42%	41%	45%	51%	53%	47%
BTS	26%	41%	24%	39%	32%	36%	30%	45%	40%	37%	28%	34%	35%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**Lecture :** Dans l'Ain, 20 % des jeunes sortants d'année terminale de formation professionnelle sont issus de CAP, 55 % de Bac pro.

**Champ :** Région Auvergne-Rhône-Alpes. Sortants d'une dernière année de la voie professionnelle en 2018 ou 2019.

**Source :** Depp-Dares, InserJeunes



## Méthodologie

Inserjeunes : un projet innovant DEPP/DARES d'appariement de bases de l'éducation et du travail  
Inserjeunes est un système d'information obtenu par rapprochement de bases de données administratives « scolarité » (remontées administratives des inscriptions des élèves et des apprentis) et de bases de données « emploi » afin de calculer chaque année au niveau établissement les indicateurs suivants :

- taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement en emploi salarié, et valeur ajoutée de l'établissement
- taux de poursuite d'études
- taux d'interruption en cours de formation
- taux de rupture de contrats d'apprentissage

Il permet de se rapprocher de l'exhaustivité et de construire des indicateurs d'insertion à des niveaux très fins. Ces indicateurs sont disponibles à différents moments après la sortie du système éducatif (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois).

Remarque : on utilise parfois dans cette publication, par commodité de langage, le terme de « taux d'emploi » pour faire référence à l'insertion professionnelle. Il ne s'agit donc pas de la notion de taux d'emploi telle que définie entre autres par le BIT.

Les indicateurs présentés dans cette note concernent les élèves d'année terminale de formation professionnelle dans le secondaire (CAP, baccalauréat professionnel), ainsi que les étudiants d'année terminale de BTS, dans la voie scolaire. On parle donc d'« élèves et étudiants » pour désigner cette population.

Inserjeunes intègre également les jeunes suivant ces formations en apprentissage, et une seconde note d'analyse présentera les résultats propres à cette voie.

Les indicateurs sont calculés ici sur 2 années cumulées (élèves sortis en 2018 ou 2019), pour en renforcer la robustesse. Les taux nationaux utilisés comme référence dans cette note diffèrent donc de ceux publiés dans la Note d'information de la DEPP, où seules les données des sortants de 2018 sont prises en compte.

Le dispositif Inserjeunes succède aux enquêtes d'insertion IVA et IPA menées par la DEPP, mais les taux d'insertion mesurés ne sont pas comparables directement, et la transition vers le nouveau dispositif provoque donc une rupture de série.

Le premier point de divergence entre les deux dispositifs est la date d'observation : Inserjeunes mesure l'insertion, une semaine donnée de janvier, 6 mois après la sortie théorique de la formation, alors que les enquêtes IVA et IPA le faisaient 7 mois après la sortie.

La nature des dispositifs est également très différente : Inserjeunes est une exploitation directe de fichiers administratifs alors que les enquêtes IVA et IPA étaient déclaratives. Cela impliquait notamment une incertitude sur la date précise d'observation, alors que celle-ci est précisément délimitée dans Inserjeunes. De plus, tous les jeunes sortant ne répondaient pas à l'enquête (taux de réponse en moyenne de 58 % pour l'enquête IPA et 54 % pour IVA au niveau national), ce qui pouvait s'accompagner d'un biais sur le profil des répondants, en particulier en lien avec leur situation sur le marché de l'emploi, et donc induire un biais sur le taux d'emploi estimé.

En revanche, l'aspect déclaratif permettait dans les enquêtes IVA et IPA de prendre en compte l'ensemble des formes d'emploi (ainsi que de distinguer les différents cas de non-emploi). Ce n'est plus le cas avec Inserjeunes, qui se fonde sur les Déclarations Sociales Nominatives (DSN) comme source, et ne peut mesurer que l'emploi salarié relevant de ces déclarations, ce qui exclut notamment les indépendants, les auto-entrepreneurs, les salariés des particuliers employeurs et la fonction publique. La comparaison des taux d'insertion professionnelle des jeunes sortant de formation professionnelle par la voie scolaire ou par l'apprentissage ne peut être réalisée qu'à diplôme et spécialité identiques.

Ce projet a reçu un financement du Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP) et permet de répondre à la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » de septembre 2018.

### Pour en savoir plus :

DEPP - Note d'information n° 21-06 – « 6 mois après leur sortie du système scolaire, 41 % des lycéens professionnels sont en emploi salarié »

SIASEPP – Note d'information n°2021-02 – « En Auvergne-Rhône-Alpes, 66% des apprentis sortis du système éducatif en 2018 ou en 2019 ont trouvé un emploi salarié six mois plus tard »

Consultation en ligne des résultats complet d'Inserjeunes : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Directeur de publication : Olivier Dugrip, Recteur de Région Académique Auvergne Rhône-Alpes

Service Interacadémique de la Statistique de l'Evaluation de la Prospective et de la Performance (SIASEPP)

[siaspepp@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr](mailto:siaspepp@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr)

92, rue de Marseille - BP 7227 - 69007 Lyon Cedex 07

Rédacteur en chef : Pascal Arros

Auteurs : Raymond Prinzi, Mireille Domenge-Vigneron

ISSN : en cours